

AD 2 AERODROME

DAUH AD 2.1 INDICATEUR D'EMPLACEMENT ET NOM DE L'AERODROME

DAUH – HASSI MESSAOUD - *Krim Belkacem*

DAUH AD 2.2 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'AERODROME

1	Coordonnées du point de référence et emplacement de l'aérodrome	31 40 26 N 006 08 26 E Intersection RWY avec TWY D.
2	Direction et distance de (Ville)	5 Nm au Sud Est de la ville.
3	Altitude/Température de référence	140 mètres / 41,8°C
4	Déclinaison magnétique/Variation annuelle	0°E (2005)
5	Administration, adresse, Téléphone, télécopieur, télex, SFA de l'aérodrome	Aéroport de Hassi Messaoud - Krim Belkacem BP 130 DSA Tél(029) 741885 - Fax (029) 741892 TWR: (029) 741890 ARO Tél/Fax: (029) 741887 DAUHYDYD
6	Types de trafic autorisés (IFR/VFR)	IFR/VFR
7	Observations	Néant

DAUH AD 2.3 HEURES DE FONCTIONNEMENT

1	Administration de l'aérodrome	0700/1500
2	Douane et contrôle des personnes	H 24
3	Santé et services sanitaires	H 24
4	Bureau de piste AIS	H 24
5	Bureau de piste ATS (ARO)	H 24
6	Bureau de piste MET	H 24
7	Services de la circulation aérienne	H 24
8	Avitaillement en carburant	H 24
9	Services d'escale	H 24
10	Sûreté	H 24
11	Dégivrage	H 24
12	Observations	Néant

DAUH AD 2.4 SERVICES D'ESCALE ET ASSISTANCE

1	Services de manutention du fret	Compagnies aériennes basées sur l'aéroport.
2	Types de carburant et de lubrifiant	JET A1
3	Services et capacité d'avitaillement en carburant	JET A1 - 2000 Litres/minute
4	Services de dégivrage	
5	Hangars utilisables pour les aéronefs de passage	
6	Services de réparation utilisables pour les aéronefs de passage	
7	Observations	

DAUH AD 2.5 SERVICES AUX PASSAGERS

1	Hôtels	En ville
2	Restaurants	En ville
3	Moyens de transport	Taxis et location de voiture sur demande
4	Services médicaux	En ville
5	Services bancaires et postaux	En ville
6	Services d'information touristique	En ville
7	Observations	Néant

DAUH AD 2.6 SERVICES DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

1	Catégorie de l'aérodrome pour la lutte contre l'incendie	CAT 7
2	Équipement de sauvetage	Oui, CAT 7
3	Moyens d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés	Assistance locale
4	Observations	Néant

DAUH AD 2.7 DISPONIBILITE SAISONNIERE-DENEIGEMENT

1	Types d'équipement	Non disponible.
2	Priorité de déneigement	Néant
3	Observations	Néant

DAUH AD 2.8 AIRES DE TRAFIC, VOIES DE CIRCULATION ET EMBLEMES DE VERIFICATION

1	Surface et résistance de l'aire de trafic	Type de surface : Béton bitumineux Résistance : PCN 70 F/A/X/T			
		TWY	Largeur	Type de surface	Résistance
2	Largeur, surface et résistance des voies de circulation	AE	25 M	Béton bitumineux	PCN 66 F/A/X/T
		A, B, C, D, E	25 M	Béton bitumineux	PCN 78 F/A/X/T
3	Position et altitude des emplacements de vérification des altimètres	<i>Position :</i> <i>Altitude :</i>			
4	Emplacements des points de vérification VOR et INS	<i>VOR :</i> <i>INS :</i>			
5	Observations				

DAUH AD 2.9 SYSTEME DE GUIDAGE ET DE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS A LA SURFACE ET BALISAGE

1	Panneaux d'identification des postes de stationnement d'aéronef	Néant
	Lignes de guidage TWY	Lignes de guidage.
	Système de guidage visuel aux postes de stationnement des aéronefs.	Lignes de guidage et numérotation des postes de stationnement.
2	Balisage des RWY et TWY	Feux de bord RWY, Feux de seuils de pistes, Feux d'extrémité de pistes. Feux de bord TWY
	Marquage des RWY et TWY	Marques axiales RWY, Marques d'identification RWY, Marques TDZ, Marques des seuils, Marques de bord RWY, Marques de bord TWY et Marques des points d'attente et marques des distances RWY.
3	Barres d'arrêt	Néant.
4	Observations	Néant.

DAUH AD 2.10 OBSTACLES D'AERODROME

Aires d'approche et de décollage				
1				
PISTE ou Aire concernée	Type d'obstacles			Coordonnées
	Hauteur			
	Marquage et balisage lumineux			
	Type d'obstacle	Hauteur	Marquage et balisage lumineux	
A	B			C
RWY 18	Antenne DVOR/DME	9 M -ALT: 149 M	Balisé de jour et nuit	314128.9N0060830.9E (1)
	Antenne LLZ	3 M -ALT :143 M	Balisé de jour et nuit	314121N 0060830E (2)
	Pylône	10 M	Balisé de jour	314135N 0060835E
	Pylône	10 M	Balisé de jour	314136N 0060835E
RWY 36	Antenne TELEMETRIE	31 M	Balisé de jour et nuit	313759 N 0060825E
	Antenne NDB	14 M- ALT: 154 M	Balisé de jour et nuit	313856N 0060818E (3)

Aires de manœuvres à vue et aérodrome				Observations
2				3
Type d'obstacles			Coordonnées	
Hauteur Marquage et balisage lumineux				
Type d'obstacle	Hauteur	Marquage et balisage lumineux		
A			B	
Antenne anémomètre	11 M	Balisé de jour et nuit	314026N 0060848E	
Château d'eau	16 M	Balisé de jour	314024.63N 0060848.54E	
Antenne	45 M	Balisé de jour et nuit	314024.05N 0060847.56E	
Antenne GP	6.40 M	Balisé de jour et nuit	313941.83N 0060817.39E	
Antenne	40 M	Balisé de jour et nuit	(4)	
Antenne	25 M	Balisé de jour et nuit	314035N 0060852 E	
Pylônes de la ligne HT	12 M	Non balisés	314118N 0060835E	
			314100N 0060835E	
			314142N 0060835E	
			314106N 0060835E	
			314103N 0060835E	

<i>Aires de manœuvres à vue et aérodrome</i>			<i>Observations</i>
2			3
<i>Type d'obstacles Hauteur Marquage et balisage lumineux</i>			<i>Coordonnées</i>
<i>Type d'obstacle</i>	<i>Hauteur</i>	<i>Marque et balisage lumineux</i>	
A			B
04 pylônes PRKG	22 M	Balisés de jour et nuit	314024.34N 0060836.79E
			314022.73N 0060836.76E
			314020.60N 0060836.23E
			314018.94N 0060836.41E

DAUH AD 2.11 RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES FOURNIS

1	Centre météorologique associé à l'aérodrome	Station METEO de Hassi Messaoud.
2	Heures de service Centre météorologique responsable en dehors de ces heures	H 24
3	Centre responsable de la préparation des TAF et périodes de validité des prévisions	Centre ALGER/Houari Boumediene. 09 et 24 heures
4	Types de prévisions d'atterrissage disponibles et intervalle de publication	Observation d'aérodrome intervalle de 01 heure.
5	Exposés verbaux / Consultations assurés	P - T
6	Documentation de vol et langue (s) utilisée(s) dans cette documentation	C - PL - TB – Fr. En.
7	Cartes et autres renseignements disponibles pour les exposés verbaux ou la consultation	W - U - TAF
8	Equipement complémentaire de renseignement	Télex BLU - Fax et Tél. –DZPAC
9	Organes ATS auxquels sont fournis les renseignements	TWR
10	Renseignements supplémentaires (limitation du service, etc.)	Néant

DAUH AD 2.12 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES PISTES

Numéro de piste	Relèvements		Dimension des RWY (m)	Résistance (PCN) et revêtement des RWY et SWY	Coordonnées du seuil	Altitude du seuil et altitude du point le plus élevé de la TDZ de la piste de précision	
	VRAI	MAG				THR	TDZ
1	2		3	4	5	6	
36	004°	004°	3000 x 45	66F/A/X/T Béton bitumineux	313933.47N 0060821.13E	140 M	-
18	184°	184°			314111.09N 0060829.56E	139 M	-

Pente de RWY- SWY	Dimensions SWY (m)	Dimensions CWY (m)	Dimensions De la bande (m)	Zone dégagée d'obstacle	Observations
7	8	9	10	11	12
- 0,034%	100 x 45	--	3200 X 150	-	-
+ 0,034%	100 x 45	---	3200 X 150	-	-

DAUH AD 2.13 DISTANCES DECLAREES

Désignation de la piste	TORA (m)	TODA (m)	ASDA (m)	LDA (m)	Observations
1	2	3	4	5	6
36	3000	3000	3100	3000	-
18	3000	3000	3100	3000	-

DAUH AD 2.14 DISPOSITIF LUMINEUX D'APPROCHE ET BALISAGE LUMINEUX DE PISTE

ID RWY	APCH	THR Couleur	PAPI / VASIS	MEHT	TDZ Longueur	Feux d'axe de piste			
						Longueur	Espacement	Couleur	Intensité
36	--	Vert	PAPI 3°	--	--	--	--	--	--
18	--	Vert	--	--	--	---	---	---	--
ID RWY	Feux de bord de piste				Feux d'extrémité de piste et WBAR	Feux SWY		(1)	
	Longueur	Espacement	Couleur	Intensité	Couleur	Longueur	Couleur		
36	3000 M	30 M	Blanc		Rouge	-	-		
18	3000 M	30 M	Blanc		Rouge	-	-		

(1) Observations :

DAUH AD 2.15 AUTRES DISPOSITIFS LUMINEUX, ALIMENTATION ELECTRIQUE AUXILIAIRE

1	Emplacement, caractéristiques et heures de fonctionnement des phares d'aérodrome / d'identification	ABN : IBN :
2	Emplacement et éclairage de l'anémomètre/ indicateur de sens d'atterrissage	Aire à signaux
3	Feux de bord TWY. Feux axiaux TWY.	Feux de bord TWY :Bleus.
4	Alimentation électrique auxiliaire/délai de commutation	Deux (02) groupes électrogènes de 400 KVA / 08 secondes.
5	Observations	

DAUH AD 2.16 AIRE D'ATTERRISSAGE D'HELICOPTERES

1	Coordonnées TLOF ou THR de la FATO	
2	Altitude TLOF / FATO (m/ft)	
3	TLOF+FATO: aire, dimensions, revêtement, résistance, balisage	
4	Relèvements vrai et magnétique de la FATO	
5	Distances déclarées disponibles	
6	Dispositif lumineux d'approche et de FATO	
7	Observations	

DAUH AD 2.17 ESPACE AERIEN ATS

1	Désignation et limites latérales	Hassi Messaoud CTR Cercle de 10 NM de rayon centré sur 31 40 26 N 006 08 26 E
2	Limites verticales	450M / GND
3	Classification de l'espace aérien	D
4	Indicatif d'appel et langues de l'organe ATS	MESSAOUD Tour, Fr. En.
5	Altitude de transition	1050 M
6	Observations	

DAUH AD 2.18 INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATION DES SERVICES DE LA CIRCULATION AERIENNE

Désignation du service	Indicatif d'appel	Fréquences	Heures de fonctionnement	Observations
1	2	3	4	5
TWR	Hassi Messaoud Tour	118.1 - 119.7 (s)	H 24	
VDF	Hassi Messaoud Gonio	118.1 - 119.7 (s)	H 24	
APP	Hassi Messaoud APP	120.0 Mhz	H 24	

DAUH AD 2.19 AIDES DE RADIONAVIGATION ET D'ATTERRISSAGE

Type d'aide CAT d'ILS/MLS (pour VOR/ILS/MLS indiquer déclinaison)	Identification	Fréquences	Heures de fonctionnement	Coordonnées de l'emplacement de l'antenne d'émission	Altitude de l'antenne d'émission DME	Observations
1	2	3	4	5	6	7
DVOR/DME (0°E 2005)	HME	114.7 Mhz CH 94 X	H 24	314128.9N0060830.9E	149 M	QDR 004°/518M du THR 18.
NDB	HMD	390 Khz	H 24	313856N 0060818E	-	QDR 184°/1175 M du THR 36.
LLZ 36/ILS CAT I (0°E 2005)	HM	109.1 Mhz	H 24	314121N 0060830E	-	QDR 004°/315 M du THR 18.
GP 36 Pente 3°	---	331.4 Mhz	H 24	313945N 0060817E	-	A 370M du THR36 et 120M à gauche de l'axe de piste.
DME-P	HM	CH 28X	H 24	313945N 0060817E	-	Co-implanté avec GP 36.

DAUH AD 2.20 REGLEMENTS DE CIRCULATION LOCAUX : Néant

DAUH AD 2.21 PROCEDURES ANTI-BRUIITS : Néant

DAUH AD 2.22 PROCEDURES DE VOL

Les vols VFR interdits au-dessus de niveau de vol FL 45 dans un rayon de 30 Nm centré sur l'ARP. Pour toute dérogation exceptionnelle à cette disposition, un accord préalable devra être obtenu auprès du Centre de Contrôle Régional (CCR) d'Alger.

Chemins VFR et points de report obligatoires dans la CTR. Tour de piste à droite QFU 36.

DAUH AD 2.23 RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Faible présence d'oiseaux (corbeaux) survolant la piste 18/36 de l'Ouest vers l'Est aux environs de coucher de soleil.

Présence d'un fumé e é manant de torches (aux abords de l'aérodrome) réduisant la visibilité par vent calme dans l'axe de piste.

Le paiement des redevances aéronautiques à l'aérodrome de HASSI MESSAOUD - *Krim Belkacem* se fera par cartes bancaires VISA international et MASTERCARD au niveau du terminal de paiement électronique du service de taxation de l'aérodrome.

Présence des chiens errants dans l'aire de mouvement.

DAUH AD 2.24 CARTES RELATIVES A L'AERODROME

AD- OACI -----	AD 2 DAUH-AD
AOC RWY 18 -OACI-----	AD2 DAUH-AOC1
AOC RWY 36 -OACI-----	AD2 DAUH-AOC2
SID RWY 18/36-OACI -----	AD2 DAUH-SID
STAR -OACI-----	AD2 DAUH-STAR
IAC- HIMAD/DVOR/DME RWY 36 CAT A/B/C/D- OACI-----	AD2 DAUH-IAC1
IAC – HIMAD/DVOR/DME/ILS RWY 36 CAT A/B/C/D – OACI-----	AD2 DAUH-IAC2
IAC – HIMAD/DVOR/DME RWY 18 CAT C/D – OACI -----	AD2 DAUH-IAC3
IAC – HIMAD/DVOR/DME RWY 18 CAT A/B – OACI -----	AD2 DAUH-IAC4
VAC – OACI -----	AD2 DAUH-VAC1